



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermetures de classes en milieu rural

Question au Gouvernement n° 1651

Texte de la question

FERMETURES DE CLASSES EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Louis Aliot.

M. Louis Aliot. Permettez-moi tout d'abord, pour détendre l'atmosphère, de saluer la performance des rugbymen du XV Parlementaire de notre assemblée qui ont battu les Anglais ce week-end lors du traditionnel « crunch » ! (*Applaudissements.*)

Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, depuis quelques semaines déjà, la fronde gagne les écoles rurales : élus, enseignants et parents d'élèves protestent contre les nombreuses fermetures de classes prévues pour la rentrée 2019. « Les classes rurales sont les sacrifiées de la prochaine rentrée », s'indignent les parents d'élèves de l'école d'Estagel dans les Pyrénées-Orientales. Faute de moyens suffisants pour accompagner le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire – mesure phare de votre ministère –, « ce sont les écoles rurales qui vont payer l'addition ».

Chez nous, la carte scolaire sera établie à moyens constants. Les ouvertures ne feront que compenser les fermetures et les effectifs par classe augmenteront. Il est très probable que l'on enlève des professeurs dans le milieu rural pour les affecter dans les zones prioritaires, au risque de fragiliser le territoire. Cette accumulation de moyens au profit de certains quartiers est évidemment perçue comme une injustice flagrante par la France périphérique, frappée par la paupérisation et le désengagement des pouvoirs publics.

L'école, qui était pourtant une priorité du quinquennat, devient un sujet d'inquiétude pour beaucoup. Emmanuel Macron avait pourtant promis qu'il n'y aurait plus de fermetures de classes dans les écoles primaires des territoires ruraux. Or, dans les Pyrénées-Orientales, pas moins de 29 fermetures de classes sont prévues, et les acteurs de l'éducation vous accusent d'avoir déshabillé Pierre le rural pour habiller Paul le banlieusard.

Le département des Pyrénées-Orientales est une zone prioritaire qui a été trop longtemps oubliée des politiques. C'est ce sentiment d'abandon territorial que nous retrouvons aussi dans le mouvement des gilets jaunes. Une classe qui ferme dans la ruralité, c'est un village qui souffre et une parcelle de vie locale qui disparaît.

Alors, que comptez-vous faire pour rééquilibrer des choix politiques qui impactent des territoires déjà lourdement pénalisés ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Fabien Di Filippo. Le prestidigitateur !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. La question de l'école rurale est peut-être encore plus importante à mes yeux qu'aux vôtres. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Bien entendu, nous la défendons, comme je l'ai dit hier encore dans cet hémicycle en concordance avec une intervention de M. Larive – ce qui montre d'ailleurs qu'il pourrait y avoir une unité sur l'ensemble de ces bancs pour défendre l'école rurale car, oui, en moyenne, elle favorise mieux la réussite des enfants dans notre pays. Oui, bien sûr, il faut la défendre, et c'est précisément ce que nous faisons, plus encore que tous les gouvernements qui nous ont précédés.

Plusieurs députés du groupe LR . C'est faux !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Vous le savez, les chiffres sont têtus.

M. Maxime Minot. Il recommence, avec ses chiffres !

M. Fabien Di Filippo. Qu'il rende les postes !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je vous les rappelle : à l'échelle nationale, depuis deux rentrées, le nombre d'élèves a diminué de 60 000, ce qui aurait dû entraîner la fermeture de 3 000 classes. À rebours, nous avons créé 8 200 postes et nous continuerons l'année prochaine avec la création de 2 235 postes alors que, malheureusement, la diminution du nombre d'élèves se poursuivra. Vous le savez, mais je vais y revenir, le vrai problème est démographique.

Vous avez évoqué des classes surchargées dans votre département. Or, on y compte 18,5 élèves par classe ! Bien des Paul urbains envieraient ce Pierre rural ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Le taux d'encadrement moyen dans les regroupements pédagogiques intercommunaux – RPI – de votre département est de 14 élèves par classe.

M. Fabien Di Filippo. Pourquoi nous n'avons pas droit, nous, à 12 élèves par classe ?

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Alors, oui, bien sûr, un problème existe, c'est celui de la baisse démographique dans notre pays, laquelle s'est accentuée depuis quatre ans.

M. Pierre-Henri Dumont. Il faut augmenter les allocations familiales !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Cela devrait tous nous mobiliser en faveur de la politique que nous menons pour développer l'attractivité des écoles primaires rurales. Lorsque la démographie le justifie, nous ouvrons également des classes en milieu rural et tel est le cas dans votre département alors que vous ne faites état que des fermetures.

Soyons donc tous unis pour le renouveau de l'école primaire rurale ! Soyons tous unis pour la démographie française, et ne sombrons pas dans la démagogie ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1651

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 février 2019](#)